GERIATRIE: QUELLE EVOLUTION?

Pr Athanase Bénétos Chef de Service de Gériatrie CHU de Nancy

Collège des Professionnels de Gériatrie en Lorraine 4 juin 2013







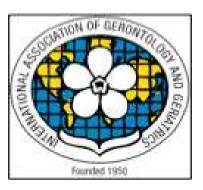








des Universités



- aux sujets âgés
- à la vieillesse
- au vieillissement

- aux sujets âgés
- à la vieillesse
- au vieillissement

Ce que l'on demande au Gériatre

- la prise en charge des patients âgés polypathologiques,
- la reconnaissance et la prise en charge des grands syndromes des cascades gériatriques et de la perte de l'autonomie,
- une approche globale multidisciplinaire permettant d'établir non seulement un projet thérapeutique, mais aussi un projet de vie...

- aux sujets âgés
- à la vieillesse
- au vieillissement

Ce que l'on demande au Gériatre

...mais aussi

- Avoir un rôle majeur pour l'organisation de la filière gériatrique
- Travailler dans ou collaborer avec les réseaux
- Connaître les politiques locales, régionales, nationale, sur la vieillesse
- Coordonner les autres professionnels qui soignent et/ou s'occupent des personnes âgées.
- Organiser la prévention du vieillissement pathologique
- Accompagner les personnes âgées en fin de vie

- aux sujets âgés
- à la vieillesse
- au vieillissement

Ce que l'on demande au Gériatre

...et en plus

- S'exprimer sur les aspects éthiques, sociaux voire économiques du vieillissement
- Participer à la recherche clinique
- Avoir un avis précis sur les aspects plus fondamentaux du vieillissement
- Connaître et avoir un avis sur les nouvelles technologies destinées aux personnes âgées, fragiles, en perte d'autonomie...

etc ...etc ...etc ...

Gériatre vs. Cardiologue

Ce que l'on lui demande	Gériatre	Cardiologue
Traiter des maladies	OUI	OUI
Organisation de la filière	OUI	+/-
Connaître les aspects la politiques	OUI	NON
Participer à la recherche	OUI	OUI
Aspects éthiques	OUI	+/-
Connaître les nouvelles technologies	OUI	+/-
Aspects sociaux et sociétaux	OUI	+/-
Aspects fondamentaux (vieillissement???)	OUI	NON

- aux sujets âgés
- à la vieillesse
- au vieillissement

Rôle du Gériatre dans la formation-sensibilisation

- Participer à la formation
 - des étudiants (médecins, infirmiers ...)
 - des médecins d'autres spécialités
 - des équipes soignantes
- Sensibiliser convaincre à la cause gériatrique
 - le «grand public»
 - les pouvoirs publics



<u>DES de Gériatrie. Données actuelles.</u> <u>Argumentaire en faveur de la création d'un DES de gériatrie.</u>

Ph CHASSAGNE (Rouen, Président du CNEG), R GONTHIER (St Etienne, membre du CNEG), M VERNY (Paris, membre du CNU).

Etat actuel de la formation en gériatrie

Le DESC (type 2) de gériatrie créé en 2004 a pour caractéristiques :

- d'être proposé à des étudiants titulaires d'un DES (90 % DES Méd. Générale
- d'être obtenu au terme d'une validation pratique obtenue par des stages agréés dans la discipline (trois semestres au total dont un minimum réalisé pendant l'internat et 2 en post-internat) et d'une validation théorique

Les inconvénients du DESC type 2

- de permettre aux candidats gériatres de n'acquérir que des compétences très parcellaires (faible implication dans les activités de consultation, d'équipe mobiles, d'évaluation gérontologique) du métier de gériatre, toutes activités ambulatoires qui constituent le cœur même de la profession.
- de n'être accessible que tardivement au cours de la formation initiale des internes à l'entrée de leur troisième inscription en DES. Cette orientation différée ne permet pas la fidélisation de ces futurs collaborateurs aux équipes gériatriques de leur région.
- d'avoir une période de post-internat exigée d'une année minimuim mais de fait peu compatible avec la durée des contrats de CCA ou d'assistants spécialistes (deux ans minimum). Il faut ici souligner que les postes actuellement disponibles pour cette période du post internat permettant la validation du DESC de gériatrie restent insuffisants par rapport aux besoins de formation

Nombre de médecins titulaires d'un DESC de gériatrie en France

• En 2012 : 50 diplômes DESC de gériatrie dont 14 en Ile de France (678 en 2ème année de Capacité dont 45 % en Ile de France)

Besoins estimés:

• En 2013 : 160 postes de PH de Gériatrie

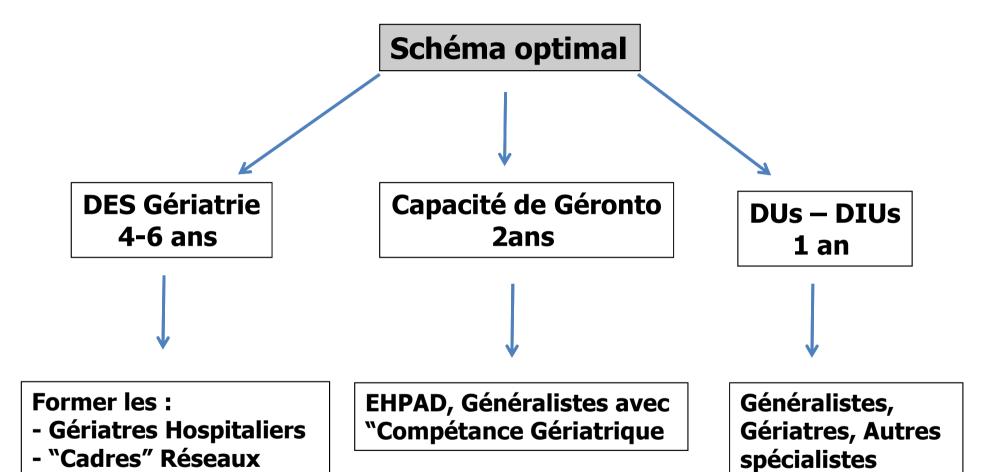
Nombre faible lié aux :

- Incertitudes initiales sur la possibilité de faire le DESC après un DES de MG
- Le Gériatrie reste encore peu attractive
- Nombre limité de postes offerts dans les stages agréés en gériatrie en postinternat
- Incompatibilité relative entre la maquette du DESC de gériatrie et celle notamment de la Médecine Générale

Proposition du CNEG (2010)

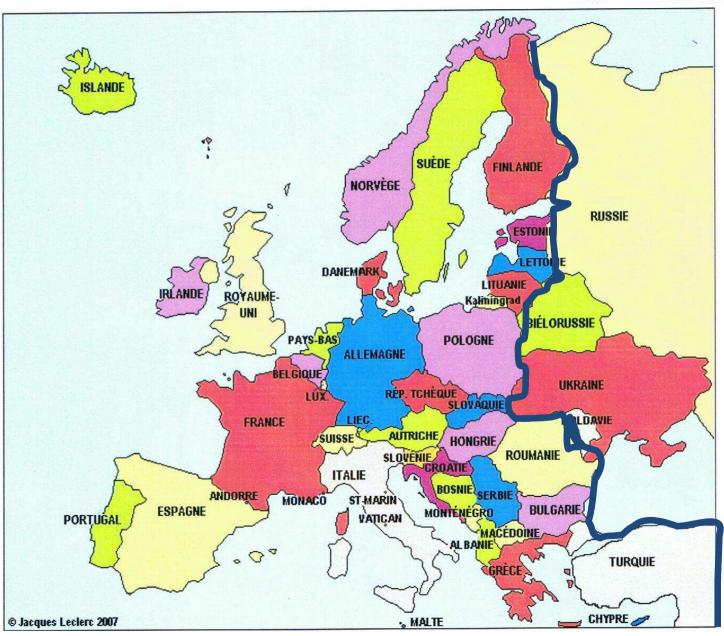
Il convient donc de dynamiser fortemant la formation des gériatres que seule la création d'un DES de gériatrie semble en mesure de garantir.

- Nécessité d'une formation globale prolongée de 48 mois (au minimum) complétée par une formation d'un an en post-internat.
- Nécessité de ne plus être en «compétition» avec d'autres disciplines (notamment la Médecine Générale)
- Homogénéisation des formations
- Nécessité d'être impliqué précocement dans des projets de recherche
- Nécessité de fidéliser précocement les étudiants aux équipes hospitalières et/ou universitaires









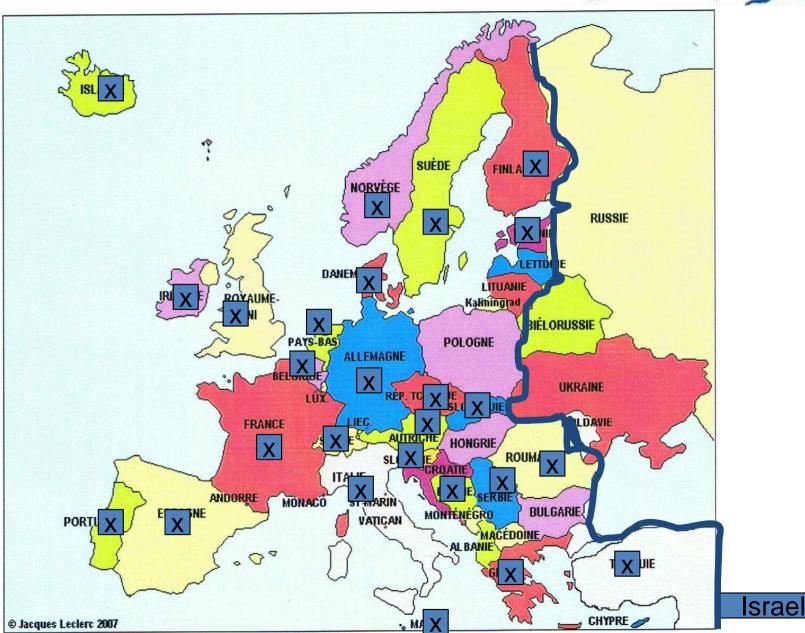
SITUATION ACTUELLE EN EUROPE : GRANDE HETEROGENEITE

/ 26 pays

- •6 pays : pas de spécialité
- •16 pays: gériatrie spécialité indépendante
- 4 pays : sous-spécialité (Médecine Interne)











QUESTIONNAIRE:

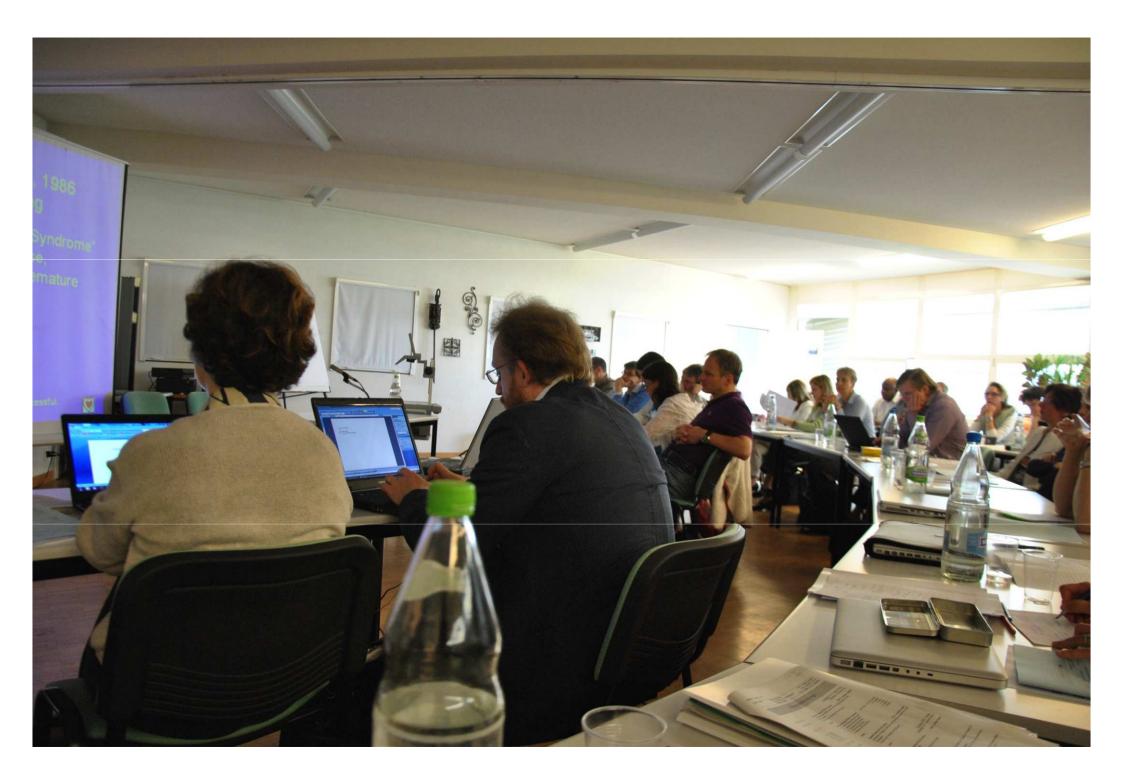
Gériatrie : Une spécialité indépendante ? /27

• 19 OUI

- 4 6 ans
 - 2-3 ans tronc commun
 - 2-3 ans de gériatrie

8 NON

- Sous spécialité
- 1-3 ans de sous-spécialisation





La coordination Européenne est nécessaire ... voire plus

- Homogénéisation des politiques de formation gériatrique
- Coordination pour la valorisation de la Gériatrie
- Développement des politiques communes de prévention
- Participation à des projets communs de recherche
- S'opposer au commerce de la médecine anti-age





EAMA - IAGG (WAA) - EUGMS

peuvent aider les Sociétés Savantes Nationales

afin de pouvoir répondre aux exigences actuelles

